



Cordemais, le 12 juin 2020

À Cordemais, l'électricité ça roule !



La commune de Cordemais vient d'acquérir un véhicule électrique. Avec cet achat, c'est la 1ère voiture dite de «tourisme» qui roule à l'électricité dans son parc automobile, mais pas le premier véhicule électrique : un camion « Goupil » pour la propreté urbaine et un vélo électrique pour les petits déplacements du personnel ont déjà été achetés il y a quelques années.

Prenant place au volant de la toute nouvelle voiture pour l'essayer, Daniel Guillé, Maire de Cordemais, informe qu'elle sera réservée

à l'usage exclusif des agents pour effectuer des trajets courts vers les communes limitrophes et des déplacements de la mairie vers d'autres bâtiments communaux.

Il a tenu à saluer l'initiative de la précédente équipe municipale, à l'origine de son acquisition, en invitant à cette présentation Marie-Emmanuelle DURAND, adjointe au maire sortante et responsable de la commission environnement lors du précédent mandat. « Cette décision répond aux actions de l'Agenda 21 mis en place en 2012 », précise t-elle.

Le parc automobile de la commune est vieillissant. Aussi, la nouvelle municipalité devra réfléchir aux types de véhicules les mieux adaptés pour le renouveler : « Avoir un véhicule électrique n'est pas une démarche anodine, c'est un choix bien pesé car ça n'est pas donné. Les collectivités doivent donner l'exemple, prendre leur part dans la transition écologique, mais la restriction économique les rattrape souvent », explique Daniel Guillé. « Nous essaierons, dans la mesure du possible, de continuer en ce sens. Pour cela, nous ne manquerons pas d'étudier les aides accordées aux collectivités pour l'achat de véhicule dit "propre". Cependant, même avec la meilleure volonté du monde, il faudra rester raisonnable ».

Alexia Rousseau, adjointe au Maire et qui devrait être prochainement en charge de la nouvelle commission biodiversité – environnement et transition écologique, fait remarquer que « le véhicule électrique n'est pas non plus 100 % vertueux. Aussi, un parc automobile totalement électrique n'est peut-être pas forcément la seule solution. »

En attendant, il est bon de rappeler qu'il existe une borne pour recharger les véhicules électriques à Cordemais. Elle est située en face la médiathèque, avenue des Quatre Vents. Actuellement, l'installation d'une autre borne sur le parking du port est à l'étude.



Marie-Emmanuelle DURAND, Daniel Guillé et Alexia Rousseau.